n.° 128.

observation

sur la réunion d'un bec-de-lièvre accidentel, faite à l'hôtel-Dieu de Tours, au commencement de l'année 1768. par M. desormeaux.

Desormeaux.

Les faits qui viennent à l'appui d'un principe nouvellement reçu et qui n'est pas encore revêtu du sceau de l'authenticité publique, peuvent contribuer à l'accréditer, et à confirmer de plus en plus son utilité en en manifestant la certitude. Voilà celui que je soumets au jugement de l'Académie. je venais de recevoir le dernier volume des Mémoires de cette savante compagnie, et j'en avais déja parcouru quelques-uns, lorsqu'il se présenta une occasion de mettre en pratique le procédé que vous conseillez de tenir dans la réunion du bec de lièvre.

Une petite fille âgée de dix ans, fut mordue par un mulet, à la lèvre supérieure du côté droit, vers la fin du mois de Décembre 1767, mais elle ne fut amenée à l'hôtel-Dieu, que le quatrième jour de sa blessure, et seulement parce qu'étant orpheline et indigente, on craignait qu'elle ne pérît de misère et de froid. je trouvai les lèvres de la plaie contuses et recouvertes d'une boue desséchée, laquelle avait formé comme une espèce d'enduit qui les défendait de l'impression de l'air, et de l'excessive rigueur du froid: il résulta de cette morsure un écartement large de deux travers de doigts, s'étendant depuis le milieu de la fossette jusqu'à un demi-travers de doigts de la commissure. je vous avoue, Monsieur, qu'en voyant cette énorme brêche, et sachant d'ailleurs quelle en était la cause, je pensai bonnement que cet étaient tout-à-fait conséquent à la morsure, et qu'il y avait réellement une grande perte de substance. Dans cette persuasion, je voulus d'abord tenter la réunion par l'approximation des parties blessées, car j'étais fort éloigné de recourir à la suture, m'étant pénétré profondément des excellents préceptes établis par M. Pibrac dans le 3e volume des Mémoires de votre académie, sur l'abus et le danger de ce moyen toujours cruel, souvent peu sûr; j'étais d'autant plus rempli de la substance de cet ouvrage, que je l'avais [illegible] médité de nouveau, [illegible] votre conseil il y a quelques années, à l'occasion

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 39 n° 187

de quelques observations dont je vous avais annoncé d'avance les sujets, et pour
la rédaction desquels vous me renvoyiez à la lecture de ce solide et intéressant
Mémoire. je reviens à mon objet. j'appliquai d'abord aux deux lèvres de la plaie,
à une ligne et demie de distance de chaque bord, deux languettes d'emplâtre agglutin-
natif, à la base desquels j'avais attaché de chaque côté correspondant, trois fils
doubles et cirés, que j'approchai et que je joignis ~~ensemble~~ étroitement ensemble par
des nœuds à rosette, afin de pouvoir les serrer ou les relâcher à volonté; je couvris
chaque emplâtre d'une compresse, et j'en appliquai deux autres plus épaisses, plus
larges et plus longues sur les deux parties moyennes des joües à dessein de gêner le jeu
des muscles zigomatiques; je contins tout l'appareil par le moyen d'une bande large
d'un travers de doigt et longue de trois aunes; j'la roulai à deux globes inégaux,
(comme je me rappellais de vous l'avoir vu pratiquer dans la démonstration de cette
opération, et conformément à ce que vous ne vous lassiez point de nous répéter, en
nous exposant dans vos leçons particulières, les avantages et les inconvénients
résultans de chaque méthode d'opérer) j'avais fait une boutonnière à l'endroit
de la bande qui devait se trouver, mesure prise, vis-à-vis la plaie; je posai le
plain de ~~cette~~ bande ainsi disposée, sur le milieu du front, et descendant obliquem-
ent derrière les oreilles, je vins rendre à la nuque, où après avoir croisé les deux
chefs ~~de la bande~~, je remontai, en cotoyant les angles de chaque machoire, vers
les ailes du nez; parvenu là, j'introduisis le petit globe dans la boutonnière, après quoi,
tirant les deux chefs ~~de la bande~~ en sens contraire, je vins à bout de réunir exactement
et de maintenir dans cet état les lèvres de la plaie; je finis enfin par ramener les
circonvolutions de la bande à l'endroit d'où j'étais parti et où je fixai les chefs. Cette
manœuvre ~~me~~ réussit au delà de mon espérance; car, à parler franchement, je
craignais d'échouer et d'être obligé d'en venir, malgré moi, à l'usage de la suture;
les mouvements continuels et le peu de patience de la petite malade, que tout cet attirail
gênait beaucoup, me causaient de l'inquiétude; mais après quelques jours, quelle fut
ma surprise et ma joie de voir la nature favoriser mes tentatives, et la cicatrice faire
chaque jour des progrès si rapides, que la petite fille sortit le vingt [illegible] janvier suivant
après douze jours d'une guérison complète.